

JURI'LEARN JL.

La formation au service des professionnels du droit

**NOUS AIDONS LES PROFESSIONNELLS
DU DROIT ET DU CHIFFRE À
ANTICIPER LES ENJEUX DE DEMAIN**

CATALOGUE 2024/2025



WWW.JURILEARN.COM

QUI SOMMES-NOUS ?

UN ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ ET RECONNU

Juri'Predis, acteur incontournable de la recherche juridique par intelligence artificielle, a lancé en 2021 son organisme de formation **Juri'Learn**.

Juri'Learn s'impose comme une **référence de la formation continue des métiers juridiques** (avocats, ressources humaines, directions générales...).

Certifié QUALIOPi en novembre 2021, notre organisme propose des formations homologuées par le Conseil National des Barreaux, gage de qualité.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



NOTRE ADN

Nous accompagnons les professionnels du droit dans l'anticipation des **enjeux de demain**.



**UN SERVICE
CLE EN MAIN**



**DES CONTENUS AU
CENTRE DES DÉBATS
JUDICIAIRES**



**DES FORMATEURS
EXPERTS**



NOS PARTICIPANTS

DES FORMATIONS JURIDIQUES

Les formations dispensées par Juri'Learn sont pensées pour :

Professions libérales du droit

- Avocats
- Directions juridiques
- Juristes
- Notaires
- Huissiers

...

Autres professions

- Experts-comptables,
- Ressources humaines,
- Directions générales,
- Acheteurs

...

DES SUJETS D'ACTUALITÉ, REpondant à vos besoins

Vous recherchez des **formations opérationnelles** sur des sujets juridiques, pour :

- **Développer votre activité, votre structure** ; sur tous sujets allant de la communication au management, en passant par la déontologie et l'optimisation de la vie courante d'un cabinet ;
- **Enrichir et mettre à jour vos compétences techniques**, sur des sujets d'actualité, d'innovation, d'avenir ;
- **Répondre aux obligations** de formation de votre profession.



POURQUOI CHOISIR JURI'LEARN ?

NOS FORMATEURS

Avocats, enseignants, chercheurs... nos intervenants partenaires sont des **praticiens reconnus** dans la profession.

“ **Un choix pertinent du meilleur interlocuteur possible sur la question qui nous a livré une prestation magistrale, de haut vol et inspirante.** ”

Formation contrôle URSSAF, Me Taquet

UNE PEDAGOGIE OPÉRATIONNELLE



DES SESSIONS ANIMÉES

Nous favorisons :

- Les échanges entre les participants
- Le partage de bonnes pratiques
- La proximité entre participants et intervenants



DES OUTILS PERFORMANTS

Animation de formations dynamiques, pratiques, modernes.

JURI'PREDIS.JP
La solution de la Conférence des Bâtonniers



DES MISES EN PRATIQUE

Nos intervenants rendent les participants rapidement opérationnels :

- Cas pratiques et exemples concrets
- Outils et connaissances immédiatement applicables

“ **Point positif : le côté très pratique. L'application directe de la théorie à la pratique.** ”

Formation réseaux sociaux, M. Aumont

SOMMAIRE DES FORMATIONS



Visioconférence



Sessions courtes



Petits groupes

Professionnel du droit
(avocats, directions
juridiques, juristes, notaires,
experts-comptables...)

Autres professions
(ressources humaines,
entrepreneurs, directions
générales...)

NOUVELLES TECHNOLOGIES, DROIT DU NUMERIQUE

9

- **Avocats et données personnelles : pourquoi et comment se mettre en conformité avec le RGPD** 10
par Sophie Savaïdes, Avocat au Barreau de Marseille
- **Legal Blockchain - cryptomonnaies, smart contracts, tokenisation... Décryptage pour les professionnels du droit** 11
par Adrien Chiodo, Enseignant, formateur
- **Blockchain : Impacts et opportunités en droit des affaires** 12
par Adrien Chiodo, Enseignant, formateur

DROIT DES ASSOCIATIONS

13

- **Le droit des associations, actualité juridique** 14
par Pierre Fadeuilhe, Avocat au barreau de Toulouse

DROIT FISCAL

15

- **Maîtriser les impacts fiscaux de la création d'une holding** 16
par Audrey Grail, Fiscaliste
- **Fiscalité Maîtrisée : entreprise, personnelle et patrimoniale** 17
par Audrey Grail, Fiscaliste
- **Optimiser la transmission de l'entreprise familiale dans le cadre d'un pacte Dutreil** 18
par Audrey Grail, Fiscaliste
- **La gestion de la TVA dans le cadre des opérations immobilières** 19
par Audrey Grail, Fiscaliste
- **Faire face à un contrôle fiscal** 20
par Audrey Grail, Fiscaliste

SOMMAIRE DES FORMATIONS

VIE PROFESSIONNELLE, COMMUNICATION

21

- **Les principes déontologiques à l'épreuve d'Internet et des réseaux sociaux** 22
par Sophie Savaïdes, Avocat au Barreau de Marseille
- **Comment créer et réaliser sa communication digitale ?** 23
par Sophie Savaïdes, Avocat au Barreau de Marseille
- **Activité commerciales accessoires et activités connexes de l'avocat (article 111) : comment ça marche ?** 24
par Sèverine Audoubert, Avocat au Barreau de Paris
- **L'avocat accompagnant en médiation** 25
par Sophie Savaïdes, Avocat au Barreau de Marseille
- **Avocat mandataire en transaction immobilière : les fondamentaux et les clés de sa pratique** 26
par Sèverine Audoubert, Avocat au Barreau de Paris

DROIT DES GARANTIES, DES SÛRETÉS ET DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

27

- **Pratique de ventes judiciaires** 28
par Raphaël Morenon, Avocat au Barreau de Marseille
- **La procédure de licitation partage** 29
par Raphaël Morenon, Avocat au Barreau de Marseille
- **La pratique des contestations de saisies attributions** 30
par Charlotte Gauchon, Avocat au Barreau de Marseille

CODE DE PROCÉDURES CIVILES

31

- **OPALEXE - la plateforme de dématérialisation des expertises judiciaires** 32
par Jean-Michel Refalo, Docteur en Pharmacie

SOMMAIRE DES FORMATIONS

DROIT DES SOCIÉTÉS, DROIT DE L'ENTREPRISE

33

- **Les sociétés des professions libérales**

34

par Bastien Brignon, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

- **Contrats commerciaux : Tendances et réformes actuelles**

35

par Quentin Maghia, Avocat au Barreau de Toulouse

DROIT DES AFFAIRES

36

- **La rédaction des clauses sensibles des contrats commerciaux en 2023**

37

par Jenny Waszek, Avocat au Barreau de Marseille

- **La saisie immobilière (Deux parties)**

38

par Raphaël Morenon, Avocat au Barreau de Marseille

- **L'entrepreneur individuel au lendemain de la réforme du 14 février 2022**

39

par Bernard Messias, Magistrat

- **L'actualité des baux commerciaux**

40

par Quentin Maghia, Avocat au Barreau de Toulouse

- **Sécurisez la conclusion des baux commerciaux : focus sur les clauses sensibles ?**

41

par Quentin Maghia, Avocat au Barreau de Toulouse

DROIT DES ASSURANCES

42

- **Les règles régissant les rapports entre intermédiaires et avec les compagnies d'assurance**

43

par Larry Pellegrino, Président de la Société de Courtage des Barreaux

DROIT DE LA SANTÉ

44

- **Données de Santé, IA et Consentement éclairé du patient**

45

par Jean-Michel Refalo, Docteur en Pharmacie

SOMMAIRE DES FORMATIONS

DROIT SOCIAL

46

- **La rupture du contrat de travail, actualités jurisprudentielles** 47
par Pierre Fadeuilhe, Avocat au barreau de Toulouse
- **Gestion administrative des accidents de travail et maladies professionnelles** 48
par Denis Martinez, Avocat au Barreau de Marseille
- **Contrôle URSSAF : Subir ou Agir ?** 49
par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai
- **Travail dissimulé, solidarité financière : s'opposer aux prétentions des URSSAF !** 50
par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai
- **Contrôle et contentieux URSSAF : Mise à jour annuelle** 51
par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai
- **Contrôle URSSAF : repérer les failles pour faire annuler la procédure !** 52
par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

53

- **Le déroulement du procès d'assises des majeurs** 54
par Bernard Messias, Magistrat

DÉONTOLOGIE

55

- **La nouvelle procédure disciplinaire des avocats** 56
par Patrick Lingibé, Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et Président de la Délégation outre-mer
- **L'honoraire de l'avocat dans tous ses états : les rapports contractuels au regard du droit communautaire** 57
par Patrick Lingibé, Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et Président de la Délégation outre-mer

SOMMAIRE DES FORMATIONS

DROIT IMMOBILIER

58

- **Le recouvrement des charges de copropriété** 59
par Nawal Bellatreche-Titouche, Avocat au Barreau de Paris
- **La responsabilité du syndic** 60
par Nawal Bellatreche-Titouche, Avocat au Barreau de Paris
- **Actualité des baux d'habitation** 61
par Nawal Bellatreche-Titouche, Avocat au Barreau de Paris
- **Bornages et servitudes : comment retrouver les actes anciens les définissant** 62
par Jean-Philippe Bodin, géomètre-expert
- **Les clés de l'expulsion du locataire en bail d'habitation** 63
par Nawal Bellatreche-Titouche, Avocat au Barreau de Paris

DROIT DU TRAVAIL

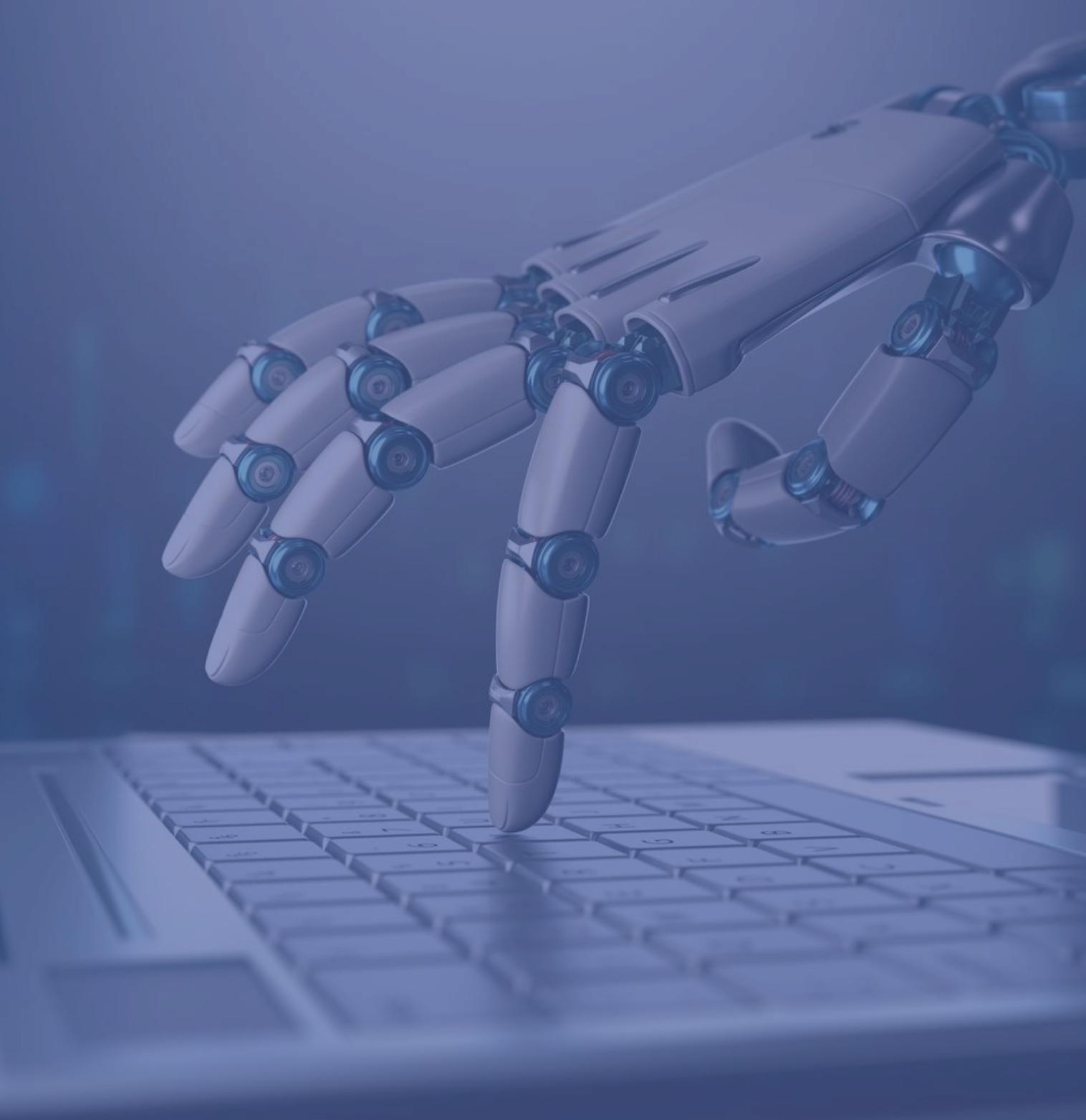
64

- **Panorama contrat de travail : Quels changements légaux ?** 65
par François Traquet, Avocat au Barreau de Cambrai

DROIT PUBLIC

66

- **Droit et obligations des agents publics** 67
par Shirley Leturcq, Avocat au Barreau de Marseille



NOUVELLES TECHNOLOGIES DROIT DU NUMERIQUE



AVOCATS ET DONNÉES PERSONNELLES : POURQUOI ET COMMENT SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des
fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Sophie Savaïdes

Avocat au Barreau de Marseille, Membre de
l'incubateur du barreau de Marseille



En 2023, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre le caractère essentiel de l'organisation de l'activité du cabinet dans le respect du RGPD
- Réaliser ou faire réaliser un audit du cabinet en matière de données
- Mettre en place et rédiger les livrables nécessaires au RGPD
- Sécuriser votre activité, par la sécurisation des données informatiques, physiques, organisationnelles, juridiques
- Comprendre la nécessité de désigner un délégué à la protection des données

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Présentation du RGPD et cartographie de l'ensemble des traitements d'un cabinet
- > Séquence 2 : Rédiger les livrables nécessaires au respect du RGPD et sécuriser ses données
- > Séquence 3 : Le délégué à la protection des données

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LEGAL BLOCKCHAIN - CRYPTOMONNAIES, SMART CONTRACTS, TOKENISATION... DÉCRYPTAGE POUR LES PROFESSIONNELS DU DROIT



Public concerné

Professionnels du droit et entreprises, notaires

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Adrien Chiodo
Enseignant, formateur

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- disposer d'une vision claire et panoramique de la thématique et de ses enjeux.
- d'analyser les principales fonctions de la blockchain, et de disposer d'une connaissance globale et vulgarisée des principales briques technologiques qui la composent.
- disposer d'une vision d'ensemble des enjeux de la blockchain dans les activités juridiques, et de focus spécifiques concernant vos métiers et activités.
- faire le point sur les actualités juridiques du sujet et d'esquisser une vision.
- d'identifier les enjeux prioritaires du sujet au regard de leur situation professionnelle.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

- > **Séquence 1** : Tour d'horizon de la BlockChain
- > **Séquence 2** : Analyse fonctionnelle et technologique de la blockchain
- > **Séquence 3** : Enjeux juridiques de la Blockchain

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

BLOCKCHAIN, : IMPACTS ET OPPORTUNITÉS EN DROIT DES AFFAIRES



Public concerné

Professionnels du droit et entreprises

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Adrien Chiodo
Enseignant, formateur

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- disposer d'une vision synthétique des technologies au cœur des blockchains, et de leurs grands domaines d'application.
- croiser les fonctions des blockchains avec les champs du droit des affaires afin d'identifier les applications actuelles et potentielles en la matière.
- esquisser une analyse prospective concernant l'évolution des technologies et usages des blockchains
- faire le tour des questions concrètes, sur le thème de la formation, qui peuvent se poser dans l'exercice professionnel des participants.

Méthode d'apprentissage

Rythme de la séance alternant des séquences de différentes natures : séquences de présentation, questions/réponses, activités interactives (quiz, sondage et brainstorming) et une activité pratique (prise en main et personnalisation d'un outil par les participants)

Contenu

> Séquence 1 : Introduction sur la thématique Blockchain

> Séquence 2 : Applications et cas d'usage de la blockchain au droit des affaires

- Usages potentiels de la blockchain pour les entreprises.
- Panorama des usages potentiels de la blockchain pour le droit des affaires
- Cas d'usage détaillés de la blockchain pour le droit des affaires

> Séquence 3 : Synthèse, pistes et perspectives

- Questions et réflexions que la blockchain peut poser et proposer à un professionnel du droit des affaires

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

DROIT DES ASSOCIATIONS



LE DROIT DES ASSOCIATIONS, ACTUALITÉ JURIDIQUE



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Pierre Fadeuilhe

Avocat au barreau de Toulouse et Maître de conférences

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître le pouvoir de licencier dans une association, les irrégularités de procédure lors de la mise en place des réunions statutaires, la responsabilité des différents acteurs.
- Agir sur le traitement des difficultés
- Déterminer les règles applicables aux formes particulières d'associations

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Les règles applicables à toutes les associations
- > Séquence 2 : Les règles applicables aux formes particulières d'associations

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT FISCAL



MAÎTRISER LES IMPACTS FISCAUX DE LA CRÉATION D'UNE HOLDING



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Ouvert à tous participants disposant de compétences en droit des affaires

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Audrey Grail
Juriste Fiscaliste

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les impacts fiscaux de la création d'une holding dans les différents schémas de constitution envisageables et les obligations déclaratives afférentes pour sécuriser la réalisation de ces opérations.
- Maîtriser les impacts fiscaux liés aux caractéristiques de la holding constituée.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

- > **Séquence 1** : Création par rachat de titres
- > **Séquence 2** : Création par apport de titres
- > **Séquence 3** : Caractéristiques de la société de holding

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

FISCALITÉ MAÎTRISÉE : ENTREPRISE, PERSONNELLE ET PATRIMONIALE



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 0 : Actualisation à destination de tous publics



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Audrey Grail
Juriste Fiscaliste

Bénéficiez d'un tour d'horizon de l'actualité fiscale du trimestre et posez vos questions à notre intervenante fiscaliste

Objectifs pédagogiques

- Analyser en détail l'actualité fiscale afin de mettre en œuvre les nouvelles dispositions et de sécuriser ses pratiques en fonction des nouvelles obligations
- Actualiser ses connaissances pour apporter des réponses fiables

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

- > Séquence 1 : Impôt sur le revenu
- > Séquence 2 : Impôt sur le bénéfice des entreprises
- > Séquence 3 : TVA
- > Séquence 4 : Droits d'enregistrement
- > Séquence 5 : Taxes sur les salaires
- > Séquence 6 : Impôts locaux
- > Séquence 7 : Contrôle fiscal
- > Séquence 8 : International
- > Séquence 9 : Taxes et impositions diverses

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

OPTIMISER LA TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE FAMILIALE DANS LE CADRE D'UN PACTE DUTREIL



Public concerné

Avocats, notaires, juristes, experts-comptables

Prérequis

Connaissance en transmission d'entreprise et gestion de patrimoine

Niveau de la formation

Niveau 2 : Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Audrey Grail
Juriste Fiscaliste

Objectifs pédagogiques

- Estimer et comprendre l'intérêt du pacte Dutreil dans une perspective de gestion de patrimoine et de transmission d'une entreprise familiale
- Vérifier le respect des conditions d'application pour la mise en place d'un pacte Dutreil
- Maîtriser l'impact des opérations ultérieures à la mise en œuvre du pacte Dutreil sur la validité du pacte et anticiper les risques de remise en cause

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, cas pratiques, textes et jurisprudence

Contenu

- > **Séquence 1** : Le pacte Dutreil : un outil pour optimiser le coût de la transmission d'une entreprise familiale
- > **Séquence 2** : Maîtriser la mise en œuvre d'un pacte Dutreil
- > **Séquence 3** : Examiner les impacts d'opérations complexes sur un pacte Dutreil en cours
- > **Séquence 4** : Focus sur l'utilisation du pacte Dutreil dans le cadre d'un Family Buy Out (FBO)

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LA GESTION DE LA TVA DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES



Public concerné

Avocats, notaires, juristes, experts-comptables, collaborateur comptable

Prérequis

Connaissance des principes applicables en matière de TVA

Niveau de la formation

Niveau 2 : Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière



Durée

4h30



Lieu

Visio conférence*



Prix

295 € HT / 354 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Audrey Grail
Juriste Fiscaliste

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la réglementation applicable en matière de TVA aux opérations de mutations immobilières
- Maîtriser la réglementation applicable en matière aux opérations de locations d'immeubles
- Appréhender les cas de régularisation de la TVA antérieurement déduite et maîtriser son calcul

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, cas pratiques, textes et jurisprudence

Contenu

- > Séquence 1 : La réglementation TVA applicable aux mutations d'immeubles
- > Séquence 2 : La réglementation TVA applicable aux opérations de locations d'immeubles
- > Séquence 3 : Etude d'un cas de synthèse : les conséquences en matière de TVA de la cession d'un immeuble ancien

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

FAIRE FACE À UN CONTRÔLE FISCAL



Public concerné

Avocats, juristes, experts-comptables et collaborateurs de cabinets, responsable comptable ou financier

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Niveau de la formation

Niveau 2 : Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Audrey Grail
Juriste Fiscaliste

Objectifs pédagogiques

- Anticiper un contrôle fiscal et identifier les opérations susceptibles de déclencher ou d'être audité dans le cadre d'un contrôle fiscal -
- Maîtriser les différentes étapes du contrôle fiscal et les recours à la disposition du contribuable

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, cas pratiques, questions / réponses en cours de formation

Contenu

- > **Séquence 1** : Les étapes préalables du contrôle
- > **Séquence 2** : Maîtriser et utiliser les garanties offertes au contribuable au cours de la vérification de comptabilité
- > **Séquence 3** : Identifier les principaux risques de redressement dans l'entreprise
- > **Séquence 4** : La conclusion de la vérification : la proposition de rectification et les garanties procédurales
- > **Séquence 5** : La procédure contentieuse

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



VIE PROFESSIONNELLE, COMMUNICATION



LES PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES À L'ÉPREUVE D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Sophie Savaïdes

Avocat au Barreau de Marseille, Membre de l'incubateur du barreau de Marseille



En 2023, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître les grands principes déontologiques de la profession d'avocat
- Identifier les limites des principes déontologiques à l'heure de l'immatériel
- Maîtriser les obligations en matière de communication ; et la communication sur tous supports et outils
- Apprécier le respect du secret professionnel dans l'utilisation des systèmes d'information
- Mettre en place des prestations en ligne, dans le respect des règles régissant la profession d'avocat

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Les grands principes déontologiques et leurs limites au regard des "temps modernes"
- > Séquence 2 : Les obligations en matière de communication
- > Séquence 3 : Le respect du secret professionnel et règles de prestations en ligne

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

COMMENT CRÉER ET RÉALISER SA COMMUNICATION DIGITALE ?



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



Durée

2 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

145 € HT / 174 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Sophie Savaïdes

Avocat au Barreau de Marseille, Membre de l'incubateur du barreau de Marseille

Objectifs pédagogiques

Apprendre à faire sa première communication en ligne et à utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur son activité.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Définir son identité
- > Séquence 2 : Utiliser des outils de communication
- > Séquence 3 : Etablir et suivre un plan de communication
- > Séquence 4 : Ressources

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

ACTIVITÉS COMMERCIALES ACCESSOIRES ET ACTIVITÉS CONNEXES (ART 111) DE L'AVOCAT : COMMENT ÇA MARCHE ?



Public concerné

Avocats

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Sèverine Audoubert

Avocat au barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre ce que sont les nouvelles activités ou nouveaux métiers de l'avocat
- Connaître les textes de référence pour ces champs d'activité Article 6 RIN, Art 111 Décret 29 Juin 2016
- Identifier leurs critères différenciants
- Être à jour sur la déontologie applicable aux nouvelles activités

Méthode d'apprentissage

Powerpoint, textes de loi et décret, RIN, guides pratiques CNB,
Mode d'apprentissage : séance de formation en ligne interactive
QCM pour valider l'assimilation des compétences

Contenu

- > **Séquence 1** : Quelles sont les nouvelles activités de l'Avocat et quels sont les critères applicables ?
- > **Séquence 2** : Déontologie et structuration applicables aux nouvelles activités de l'avocat

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

L'AVOCAT ACCOMPAGNANT EN MEDIATION



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Sophie Savaïdes

Avocat au Barreau de Marseille, Membre de l'incubateur du barreau de Marseille

Objectifs pédagogiques

Connaître le processus de médiation et les outils de communication pour accompagner ses clients en médiation.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> **Séquence 1 : Le processus de médiation - Les 4 phases de la médiation (Quoi ? Pourquoi ? Comment ? Comment finalement ?)**

> **Séquence 2 : Les outils de communication en médiation - La négociation raisonnée et la communication non violente**

> **Séquence 3 : Le processus de l'avocat accompagnant - Analyse, accompagnement et suivi**

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

AVOCAT MANDATAIRE EN TRANSACTION IMMOBILIÈRE : LES FONDAMENTAUX ET LES CLÉS DE SA PRATIQUE



Public concerné

Avocats

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Sèverine Audoubert

Avocat au barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre ce que peut faire l'avocat mandataire en transaction immobilière et selon quelle déontologie
- Identifier les dossiers porteurs de mandat en transaction immobilière
- Savoir expliquer à ses clients cette nouvelle activité et construire cette nouvelle offre de service au sein de son Cabinet

Méthode d'apprentissage

Powerpoint, modèle de mandat, cas concrets, interactions

Mode d'apprentissage : séance de formation en ligne interactive

Quizz de validation des compétences

Contenu

> **Séquence 1** : Comprendre les principes fondamentaux de la nouvelle activité de mandataire en transaction immobilière

> **Séquence 2** : Acquérir les réflexes permettant une bonne pratique de cette nouvelle activité

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT DES GARANTIES, DES SÛRETÉS ET DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

DROIT DES GARANTIES, DES SÛRETÉS ET DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION



PRATIQUE DES VENTES JUDICIAIRES



Public concerné

Avocats, Notaires, Juristes

Prérequis

Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit des obligations

Niveau de la formation

Niveau 2 : Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

380 € HT / 456 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Raphaël Morenon

Avocat au barreau de Marseille,

Objectifs pédagogiques

La formation est consacrée à la pratique des ventes judiciaires, aux obligations déontologiques de l'avocat et légales de l'avocat en la matière, et détaille les différences qu'il existe entre une vente sur saisie immobilière, sur licitation partage et sur liquidation judiciaire.

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Connaître les différences qu'il existe entre une vente sur saisie immobilière, sur licitation-partage et sur liquidation judiciaire.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants.

Remise d'un Powerpoint aux participants comprenant la présentation, les textes et jurisprudences et des modèles de clauses

Contenu

- > Séquence 1 : Les règles générales des ventes judiciaires
- > Séquence 2 : La préparation de l'audience de vente
- > Séquence 3 : Le déroulement de l'audience de vente
- > Séquence 4 : La surenchère
- > Séquence 5 : Les effets de l'adjudication
- > Séquence 6 : La sanction de l'adjudicataire défaillant
- > Séquence 7 : La réitération des enchères
- > Séquence 8 : La distribution des deniers

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LA PROCÉDURE DE LICITATION-PARTAGE



Public concerné

Avocats, clerks

Prérequis

Titularité du CAPA

Niveau de la formation

Niveau 2 : Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

380€ HT/ 456 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Raphaël Morenon

Avocat au Barreau de Marseille

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser les règles de la procédure de licitation-partage
- Appréhender la préparation et le déroulement d'une audience de vente
- Gérer les effets de l'adjudication
- Anticiper les cas contentieux

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Les règles générales de la licitation-partage
- > Séquence 2 : La préparation et le déroulement de l'audience de vente
- > Séquence 3 : La surenchère, le droit de préemption et la faculté de substitution
- > Séquence 4: Les effets de l'adjudication
- > Séquence 5 : La notification de la vente et la sanction de l'adjudicataire défaillant

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LA PRATIQUE DES CONTESTATIONS DE SAISIES ATTRIBUTIONS



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Approfondissement des connaissances



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Charlotte Gauchon

Avocat au Barreau de Marseille

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de maîtriser la procédure de contestation d'une saisie-attribution.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Généralités sur la contestation d'une saisie attribution

- A. Un contentieux "pêche à la ligne"
- B. Les pièces à se procurer et leur temporalité

> Séquence 2 : Questions procédurales

- A. Questions de délais : délais à contrôler et à respecter
- B. Questions de recevabilité : quelques pièges à éviter
- C. La mise en place de la contestation de la saisie

> Séquence 3 : Présentation de quelques moyens de "défense"

- A. Les arguments in limine litis
- B. Les fins de non-recevoir
- C. Les arguments de fond

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



CODE DE PROCÉDURE CIVIL



OPALEXE - LA PLATEFORME DE DÉMATÉRIALISATION DES EXPERTISES JUDICIAIRES



Public concerné

Avocat, élève-avocat,
juriste

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Jean-Michel Refalo

Docteur en Pharmacie et Expert de Justice

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de connaître :

- la plateforme Opalexe de dématérialisation des expertises judiciaires
- les règles d'échanges dématérialisés des Dires et Pièces
- les pratiques sur Opalexe pour ce qui est des parties à l'expertise et leurs conseils
- le déroulement de l'expertise avec échanges dématérialisés sur Opalexe
- les pratiques pour la remise du rapport et la clôture de l'expertise

Méthode d'apprentissage

Rythme de la séance alternant des séquences de différentes natures : séquences de présentation, documentations, cas pratiques, questions/réponses, quiz, QCM.

Contenu

- > **Séquence 1 : Connaître Opalexe**
- > **Séquence 2 : La création de l'expertise sur Opalexe par l'expert**
- > **Séquence 3 : Le déroulement de l'expertise avec Opalexe**
- > **Séquence 4 : La fin de l'expertise sur Opalexe**

Matières : Code de procédure civile et Vie professionnelle

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT DES SOCIÉTÉS, DROIT DE L'ENTREPRISE



LES SOCIÉTÉS DES PROFESSIONS LIBÉRALES



Public concerné

Professions libérales juridiques, techniques et de santé : avocats, notaires, experts-comptables, commissaires aux comptes, huissiers, pharmaciens, biologistes, etc.

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Bastien Brignon

Avocat, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Maître de conférences



En 2023, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Renseigner la profession sur la loi Macron, ses décrets d'application, les jurisprudences, les structures d'exercice ;
- Prendre conscience des différentes formes d'exercice possibles ;
- Savoir maîtriser toutes les possibilités ;
- Faire le bon choix ;
- Optimiser un cabinet ou une étude.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Le choix de la bonne société

> Séquence 2 : Comment et pourquoi passer en société commerciale ?

> Séquence 3 : Les structures holdings - l'interprofessionnalité capitalistique

> Séquence 4 : La société pluriprofessionnelle

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

CONTRATS COMMERCIAUX : TENDANCES ET REFORMES ACTUELLES



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Connaissances en droit
des contrats / commercial

Niveau de la formation

Niveau 2 : Perfectionnement –
actualisation



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Quentin Maghia

Avocat au barreau de Toulouse

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette revue synthétisée, enrichie en fonction de l'actualité jurisprudentielle et/ou législative du droit des contrats commerciaux :

- Vous resterez informé des derniers enjeux, problématiques ou solutions rendues en la matière au cours des mois écoulés,
- Vous pourrez ainsi confronter votre pratique contractuelle à ceux-ci et, le cas échéant, adapter vos dossiers aux incidences pratiques pouvant en découler,
- Vous resterez informé de l'état d'avancée du projet de réforme des contrats spéciaux.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

> **Séquence 1 : Actualité jurisprudentielle**

> **Séquence 2 : Actualité législative et/ou règlementaire**

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT DES AFFAIRES



LA RÉDACTION DES CLAUSES SENSIBLES DES CONTRATS COMMERCIAUX EN 2024



Public concerné

Avocats, Notaires, Juristes

Prérequis

Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit des obligations

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336€ TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Jenny Waszek

Avocate au barreau de Marseille, des contrats, de l'IT & Data

Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de transmettre aux participants des compétences opérationnelles pour la rédaction des contrats commerciaux courants.

Elle inclut un bagage théorique sur la formation et négociation du contrat postérieurement à la réforme du droit des obligations, ainsi que des modèles de clauses et des exemples tirés de la jurisprudence récente.

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser la négociation et conclusion de contrats entre professionnels
- Structurer et rédiger des contrats commerciaux courants
- Adapter la rédaction des clauses sensibles des contrats commerciaux au regard des jurisprudences 2023 et 2024

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants.

Remise d'un Powerpoint aux participants comprenant la présentation, les textes et jurisprudences et des modèles de clauses

Contenu

> **Séquence 1 : La conclusion d'un contrat BtoB, exploiter la liberté en limitant les risques**

> **Séquence 2 : Rédiger et appréhender la portée des clauses fondamentales**

> **Séquence 3 : Mettre à jour les clauses sensibles en 2024**

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LA SAISIE IMMOBILIERE (2 PARTIES)



Public concerné

Avocats et clerks

Prérequis

Connaissance de la saisie immobilière

Niveau de la formation

Perfectionnement des connaissances



Durée

14 heures (7+7)



Lieu

Visio conférence*



Prix

960 € HT (480 € par jour)
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Maître Raphaël Morenon

Avocat au barreau de Marseille

Objectifs pédagogiques

Votre formateur vous transmettra les outils et connaissances nécessaires pour réaliser la procédure en autonomie complète.

Scindée en 2 parties (1er juillet et 8 juillet), cette formation s'adresse aux avocats et clerks souhaitant maîtriser la procédure de saisie immobilière.

Méthode d'apprentissage

Exposé didactique accompagné d'exemples pratiques et de travail sur les modèles.

Outils : Zoom, partage d'écran, modèles.

Contenu des 2 jours

- 1 Les règles générales de la procédure de saisie immobilière
- 2 Les conditions préalables à la procédure de saisie immobilière
- 3 La procédure jusqu'à l'audience d'orientation
- 4 Les audiences d'orientation et d'incident
- 5 La vente forcée

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL ET LA LOI DU 14 FÉVRIER 2022



Public concerné

Avocats se spécialisant ou spécialisés en droit commercial ou souhaitant développer leur activité

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Bernard Messias

Magistrat, ancien Président de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Objectifs pédagogiques

La formation vise à examiner le nouveau régime mis en place par la loi du 14 février 2022 et ses principaux effets sur le patrimoine professionnel, sur le conjoint de l'entrepreneur individuel, sur les régimes fiscal et social de l'entreprise et la situation de l'entrepreneur individuel en difficulté.

Elle permettra aux candidats d'appréhender les tenants et les aboutissants de la réforme afin de pouvoir remplir au mieux leur rôle de conseil auprès de personnes souhaitant œuvrer comme entrepreneurs individuels, puis, le cas échéant de les assister dans une phase contentieuse, y compris si l'entrepreneur individuel se retrouve placé dans une procédure collective

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Présentation générale de la réforme
- > Séquence 2 : Financement, régime fiscal et régime social l'entrepreneur individuel
- > Séquence 3 : L'entrepreneur individuel en difficulté

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LES BAUX COMMERCIAUX : REVUE D'ACTUALITE



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Quentin Maghia

Avocat au barreau de Toulouse

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- mettre en place des baux commerciaux
- assurer le suivi et la négociation d'un bail commercial
- mettre fin à un bail commercial
- réagir en toute situation, notamment crise sanitaire, force majeure...
- anticiper les difficultés

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

- > Séquence 1 : Les baux commerciaux dans les textes, champs d'application
- > Séquence 2 : Détermination des loyers et cas particuliers
- > Séquence 3 : Les charges dans les baux commerciaux
- > Séquence 4 : Renouvellement et fin d'un bail commercial

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

SÉCURISEZ LA CONCLUSION DES BAUX COMMERCIAUX : FOCUS SUR LES CLAUSES SENSIBLES ?



Public concerné

Avocats, avocats débutants et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Quentin Maghia

Avocat au barreau de Toulouse

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser la conclusion de baux commerciaux : annexes, documents obligatoires, négociabilité du bail, ...
- Structurer et rédiger des baux commerciaux (non atypiques)
- Adapter la rédaction des clauses sensibles des baux commerciaux au regard des réformes et jurisprudences 2014-2024

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

- > Séquence 1 : Les clauses dites "élémentaires"
- > Séquence 2 : Les clauses encadrant le loyer
- > Séquence 3 : Point d'alerte sur la répartition "précise" des charges dans le bail
- > Séquence 4 : Revue rapide des clauses de droit commun et d'ordre public

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT DES ASSURANCES



LES RÈGLES RÉGISSANT LES RAPPORTS ENTRE INTERMÉDIAIRES ET AVEC LES COMPAGNIES D'ASSURANCE



Public concerné

Avocats souhaitant exercer l'activité de Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA)

Prérequis

Avoir formalisé une convention de mandataire d'Intermédiaire d'Assurance avec une société de courtage / un courtier

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280€ HT / 336€ TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Larry Pellegrino
Président de la SCB

Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de transmettre aux participants des compétences opérationnelles concernant les règles relatives à la distribution des assurances, plus spécifiquement des usages du courtage.

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Maîtriser les règles qui régissent les rapports des intermédiaires d'assurances entre eux
- Maîtriser les règles qui régissent les rapports d'un intermédiaire avec les compagnies d'assurance

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants.

Remise d'un Powerpoint aux participants comprenant la présentation, les textes et jurisprudences et des modèles de clauses

Contenu

> **Séquence 1 : Les règles régissant les rapports entre intermédiaires et avec les compagnies d'assurance**

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT DE LA SANTÉ



DONNÉES DE SANTÉ, IA ET CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DU PATIENT



Public concerné

Avocat, élève-avocat,
juriste

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Jean-Michel Refalo

Docteur en Pharmacie et Expert de Justice

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- connaître les règles particulières applicables aux données de santé et à l'IA en santé, l'anonymisation, la réutilisation de données existantes.
- savoir comment respecter le contradictoire ET le secret médical.
- connaître les droits du patients à l'information et le consentement éclairé du patient, pouvoir l'expliquer aux professionnels de santé.
- connaître le rôle et le fonctionnement de l'ONIAM : Office national d'indemnisation des accidents médicaux.

Méthode d'apprentissage

Rythme de la séance alternant des séquences de différentes natures : séquences de présentation, documentations, cas pratiques, questions/réponses, quiz, QCM.

Contenu

- > **Séquence 1 : Le RGPD et le statut particulier des données de santé**
- > **Séquence 2 : Le secret médical (et des autres professions de santé)**
- > **Séquence 3 : Utilisations, actuelles et futures, de l'IA en santé**
- > **Séquence 4 : Le consentement éclairé du patient**
- > **Séquence 5 : L'ONIAM : Office national d'indemnisation des accidents médicaux**

Matières : Droit de la santé et du numérique

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT SOCIAL



LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL, ACTUALITÉS JURISPRUDENTIELLES



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit du travail.

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Pierre Fadeuilhe

Avocat au barreau de Toulouse et Maître de conférences

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Reconnaître un licenciement pour motif disciplinaire, non disciplinaire et pour inaptitude du salarié
- Appréhender la rupture anticipée du CDD et l'indemnisation du salarié
- Anticiper les ruptures de contrat de travail comme la mise à la retraite et le départ à la retraite, le licenciement pour motif économique, la rupture conventionnelle, la transaction et la rupture amiable.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Le licenciement pour motif personnel

> Séquence 2 : Les autres types de rupture du contrat de travail

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

GESTION ADMINISTRATIVE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES



Public concerné

Avocats, RH, RRH, DRH,
Juriste, DAF, Responsable
Paie

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des
fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC
25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Denis Martinez
Avocat expert en gestion du risque professionnel
pour les entreprises

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Reconnaître ce qu'est une maladie professionnelle et un accident du travail
- Connaître et mettre en oeuvre la procédure d'instruction
- Connaître et appréhender les implications financières
- Comprendre l'imputation au compte employeur
- Faire face aux contentieux liés aux AT et MP

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

- > Séquence 1 : Définition et procédure d'instruction
- > Séquence 2 : Les prestations AT/MP, les différents modes de tarification, les modalités d'imputation du compte employeur
- > Séquence 3 : Les procédures de contestation

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

CONTROLE URSSAF : SUBIR OU AGIR ?



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

François Taquet

Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.



En 2023, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Connaître et maîtriser la législation applicable
- Anticiper les risques
- Vous préparer au contrôle, appréhender les postes les plus fréquemment contrôlés
- Mettre en œuvre les procédures de redressement et de recouvrement
- Connaître vos moyens de défense

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Le contrôle URSSAF
- > Séquence 2 : Les résultats du contrôle
- > Séquence 3 : Les recours du cotisant

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Contactez-nous !

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

TRAVAIL DISSIMULÉ, SOLIDARITÉ FINANCIÈRE : S'OPPOSER AUX PRÉTENTIONS DES URSSAF !



Public concerné

Avocats, juristes et collaborateurs de cabinets

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

François Taquet

Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.

Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de faire rapidement le point sur la législation applicable en la matière et surtout d'étudier, au travers des thèmes abordés, les arguments juridiques qui peuvent être opposés aux prétentions des organismes de recouvrement

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- synthétiser les textes applicables en la matière
- résumer les arguments opposables aux prétentions des organismes de recouvrement
- mettre en œuvre les procédures
- défendre vos intérêts, ceux de vos clients face à l'URSSAF

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Travail illégal, le travail dissimulé
- > Séquence 2 : Solidarité financière

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

CONTRÔLE ET CONTENTIEUX URSSAF :

Mise à jour annuelle



Public concerné

Avocats, Juristes,
collaborateurs de cabinets

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des
fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336€ TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

François Taquet
Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en
Droit du travail et protection sociale.



En 2023, nos participants recommandent cette formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Connaître et maîtriser la législation applicable
- Anticiper les risques
- Vous préparer au contrôle, appréhender les postes les plus fréquemment contrôlés
- Mettre en œuvre les procédures de redressement et de recouvrement
- Connaître vos moyens de défense

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

Revue d'actualité dans les textes et la jurisprudence en ce qui concerne :

l'avis de contrôle, la procédure de contrôle, la procédure contradictoire, la mise en demeure, commission de recours amiable, Tribunal, Procédure de recouvrement, Procédure applicable au travail dissimulé, Procédure applicable à la solidarité financière

> Séquence 1 : Le contrôle URSSAF, procédures

> Séquence 2 : Les suites du contrôle

> Séquence 3 : Les voies de recours judiciaires

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Contactez-nous !

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



CONTRÔLE URSSAF : REPÉRER LES FAILLES POUR FAIRE ANNULER LA PROCÉDURE !



Public concerné

Avocats, juristes et collaborateurs de cabinets

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

François Taquet

Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- repérer les failles
- mettre en œuvre l'avis de contrôle
- défendre vos intérêts face à l'URSSAF
- proposer des solutions ouvertes au cotisant

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : L'avis de contrôle
- > Séquence 2 : Le déroulement du contrôle
- > Séquence 3 : La procédure contradictoire
- > Séquence 4 : La mise en demeure
- > Séquence 5 : Les solutions ouvertes au cotisant
- > Séquence 6 : Contrainte et opposition à contrainte

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE



LE DÉROULEMENT DU PROCÈS D'ASSISES DES MAJEURS



Public concerné

Avocats stagiaires ou débutants; Etudiants préparant l'ENM ou se destinant au Barreau

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Bernard Messias

Magistrat, ancien Président de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Appréhender chaque phase du procès d'assises afin de mieux découvrir la procédure et les incidents qui peuvent en découler et connaître les voies de droit permettant de contester la décision rendue.
- Démythifier le procès d'assises en ce qu'il apparaît, à tort, comme une sorte de concours d'éloquence et mettre l'accent sur le travail de fond, notamment procédural, que requiert la compréhension du jugement d'un crime.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.

Contenu

- > Séquence 1 : L'organisation des débats
- > Séquence 2 : Les incidents contentieux
- > Séquence 3 : La fin du procès criminel
- > Séquence 4 : Le défenseur dans le procès criminel

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DÉONTOLOGIE



LA NOUVELLE PROCEDURE DISCIPLINAIRE DES AVOCATS



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Approfondissement des connaissances



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Patrick Lingibé

Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et Président de la Délégation outre-mer

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître les nouveautés et les mises à jour en matière de procédure disciplinaire, du traitement en amont jusqu'aux voies de recours des décisions.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Le traitement en amont des réclamations
- > Séquence 2 : La procédure disciplinaire
- > Séquence 3 : Les peines disciplinaires
- > Séquence 4 : Les voies de recours contre les décisions disciplinaires

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

L'HONORAIRE DE L'AVOCAT DANS TOUS SES ÉTATS



Public concerné

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Approfondissement des connaissances



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Patrick Lingibé

Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et Président de la Délégation outre-mer

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre les fondements juridiques de l'honoraire de l'avocat
- Maîtriser les principes clés régissant les contrats d'honoraires
- Connaître les obligations d'information et de transparence de l'avocat
- Appliquer les principes du droit communautaire à la pratique de l'honoraire de l'avocat

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Quelle relation avocat-client ?
- > Séquence 2 : La convention d'honoraires face aux exigences de clarté ?
- > Séquence 3 : Les honoraires des mineurs : des exigences à connaître ?
- > Séquence 4 : Quel impact de la nouvelle procédure disciplinaire dans le contentieux de l'honoraire ?

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT IMMOBILIER



LE RECOUVREMENT DES CHARGES DE COPROPRIÉTÉ



Public concerné

Avocats, juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280€ HT / 336€ TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Nawal Bellatreche-Titouche
Avocat au barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable :

- D'identifier les personnes redevables des charges de copropriété
- D'être en capacité de procéder au recouvrement des charges de la copropriété
- De poursuivre l'exécution des décisions en paiement des charges
- D'être à jour des arrêts marquants 2021/2023 sur le recouvrement des charges

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > **Séquence 1 : L'identification des débiteurs et détermination des charges de copropriété**
- > **Séquence 2 : Les démarches permettant de sauvegarder la créance du syndicat des copropriétaires**
- > **Séquence 3 : L'engagement et choix de la procédure judiciaire**
- > **Séquence 4 : Les frais exposés pour le recouvrement des charges**
- > **Séquence 5 : Les mesures d'exécution de la décision de justice**

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LA RESPONSABILITE DU SYNDIC



Public concerné

Avocats, juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Nawal Bellatreche-Titouche
Avocat au barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître les obligations incombant au syndic
- Comprendre et anticiper les cas de responsabilité du syndic
- Être à jour des arrêts marquants 2021/2023 sur la responsabilité du syndic

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : La responsabilité civile du syndic
- > Séquence 2 : La responsabilité pénale du syndic

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

ACTUALITÉ DES BAUX D'HABITATION



Public concerné

Avocats, juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

-25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Nawal Bellatreche-Titouche
Avocat au barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable d' :

- Identifier les nouveautés législatives et réglementaires.
- Être à jour des arrêts marquants 2021/2023

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Actualité législative

- La loi Climat et Résilience du 22 août 2021
- La loi 3DS du 21 février 2022
- La loi anti-squat du 27 juillet 2023

> Séquence 2 : Actualité jurisprudentielle

- La formation du contrat de bail
- Les obligations des parties
- L'aspect financier
- La fin du bail et les aspects procéduraux

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

BORNAGES ET SERVITUDES : COMMENT RETROUVER LES ACTES ANCIENS LES DEFINISSANT ?



Public concerné

Avocats, juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1: Acquisitions des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Jean-Philippe Bodin
Géomètre-expert

Objectifs pédagogiques

- Connaître quels sont les services qui archivent les actes notariés et les publications des actes notariés
- Savoir de quelle manière solliciter et comment remplir les formulaires.
- Identifier des archives connexes utiles au bornage d'une propriété
- Comprendre le croisement de la chronologie des divisions cadastrales avec celle des actes notariés pour retrouver une limite de propriété

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, cas pratiques, questions/réponses

Contenu

> Séquence 1 : Recherches documentaires

- Contexte législatif
- Recherches hypothécaires
- Recherches notariales et cadastrales

> Séquence 2 : Constat de limite

- Constat
- Nom du document produit et cas particuliers
- Ouverture vers les spécificités liées à la délimitation du domaine public

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LES CLÉS DE L'EXPULSION DU LOCATAIRE EN BAIL D'HABITATION



Public concerné

Avocats, juristes et collaborateurs de cabinets

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

-25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Nawal Bellatreche-Titouche
Avocat au barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable d' :

- Identifier les causes de résiliation du bail
- Intégrer la loi du 27 juillet 2023 dans la mise en œuvre de la procédure d'expulsion
- Anticiper la fin du bail
- Être à jour des arrêts marquants 2022/2024

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

> Séquence 1 : Les motifs pouvant être invoqués par le bailleur

Les impayés, le défaut d'assurance, la sous-location, le défaut d'entretien

> Séquence 2 : Les sanctions encourues

L'acquisition de la clause résolutoire, la résiliation judiciaire, le congé pour motif légitime et sérieux

> Séquence 3 : La mise en œuvre de la procédure d'expulsion

La délivrance du commandement visant la clause résolutoire, la mise en cause de la caution, prévenir la caf, la délivrance de l'assignation

> Séquence 4 : Les arguments opposés en défense par les locataires

La contestation de la dette locative, l'exception d'inexécution, l'octroi de délais

> Séquence 5 : Les suites de la procédure judiciaire

La signification de la décision, le commandement de quitter les lieux, le concours de la force publique

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

DROIT DU TRAVAIL



PANORAMA CONTRAT DE TRAVAIL : QUELS CHANGEMENTS LÉGAUX ?



Public concerné

Entreprises, Avocats, juristes et collaborateurs de cabinets

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

François Taquet

Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Appréhender les nouveautés légales et jurisprudentielles
- Sécuriser la rédaction du contrat de travail à l'aide des actualités légales

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, questions / réponses.

Contenu

> Séquence 1 : Le contrat de travail

- Modification du contrat/des conditions de travail
- Rémunération
- Congés payés
- Absences

> Séquence 2 : Les clauses du contrat de travail

- Période d'essai
- La clause de non-concurrence
- Quota
- Dédit formation

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Contactez-nous !

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



DROIT PUBLIC



DROITS ET OBLIGATIONS DES AGENTS PUBLICS



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280€ HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Shirley Leturcq

Avocat au barreau de Marseille

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- Connaître et maîtriser la législation applicable
- Apporter les conseils appropriés à l'employeur comme aux agents publics dans les thématiques abordées
- Mettre en œuvre les procédures précontentieuses et contentieuses adaptées

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, documentation, textes & jurisprudences, cas pratiques et questions / réponses

Contenu

> **Séquence 1 : Introduction de l'atelier et revue jurisprudentielle générale 2021-2024**

> **Séquence 2 : Les droits des agents publics : focus sur le droit à l'information et la protection fonctionnelle**

> **Séquence 3 : Les obligations des agents publics : focus sur le cumul d'activité et le principe de neutralité**

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

NOTRE ÉQUIPE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION !



ANNE CÉCILE MULERO
RESPONSABLE DU PÔLE FORMATION

contact@jurilearn.com
+33 (0)9 72 66 49 57

REFERENT PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Anne-Cécile Mulero
comptabilite@juripredis.com

REFERENT HANDICAP

Warren Azoulay
warren@juripredis.com

Demande de renseignement, inscription, formation sur-mesure ...
Contactez-nous !

Modalités et inscriptions

WWW.JURILEARN.COM

JURI'LEARN .JL.

La formation au service des professionnels du droit

Une marque du groupe

JURI'PREDIS .JP